



Fellingring

LETTRE D'INFORMATION

édito Editorial

Cette lettre d'information vous permettra de prendre connaissance d'éléments budgétaires pour l'année 2011, de l'actualité de nos associations et de diverses informations pratiques.

Parmi les projets 2011, la rénovation de l'orgue de notre église St Antoine est achevée depuis début mai, ce fut une opération rondement menée par l'entreprise Muhleisen.

L'important chantier d'une 1^{ère} tranche de la traversée de Fellingring touche à sa fin, les délais de fin juin devraient être respectés et nous aurons enfin un tronçon de voirie agréable et sécurisé. Le chantier global est long et difficile, car il a commencé au dernier trimestre 2010 avec des travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement menés par la Communauté de communes de la vallée de St Amarin, puis Erdf a engagé le remplacement de la ligne HTA, et c'est ensuite seulement que le chantier de la commune a démarré avec le déplacement du réseau France Télécom, les différents raccordements, la création de trottoirs conformes, le recalibrage de la chaussée et la mise en place d'un nouvel éclairage. La patience des riverains du chantier a été mise à rude épreuve, tout comme celle des riverains de la rue des Ecoles et de la Thur qui ont subi les nuisances de la déviation. Merci à eux pour leur compréhension et leur patience.

Quant à la restructuration du cœur de village, la réflexion se poursuit et notre équipe vous soumettra bientôt un beau projet de rénovation des ateliers techniques, de la mairie, de la voirie et des espaces publics autour de la place de l'église.

Notez dès à présent la date du jeudi 1^{er} septembre 2011 à 20h au foyer communal pour une réunion publique d'information sur ce projet.

Je vous souhaite dès à présent un bel été 2011, ainsi que d'excellentes vacances dans notre belle vallée ou bien sous d'autres cieux.

Très cordialement à tous,

*Votre Maire,
Annick LUTENBACHER*

SOMMAIRE

- 1** Editorial
- 2-3** Budget primitif 2011
- 4-8** Actualités de nos associations
 - A.R.O.S.A.
 - Temple protestant
 - Conseil de Fabrique
 - Fête des voisins
 - Ecole de musique de la Haute Thur
 - Comité de jumelage Fellingring - Donville Les Bains
 - Amicale des Donneurs de Sang
- 9** Face aux vols : les 7 règles d'or
- 10** Que faire de nos déchets ?
- 11** Plan d'alerte et d'urgence
Rénovation de vos façades
Lettre du Maire de Moosch
- 12** Calendrier des manifestations
Soirée Tricolore
CAUE
Bibliobus

MAIRIE DE FELLERING

60 Grand' rue
68470 FELLERING
Tél : 03 89 82 60 72
Fax : 03 89 38 24 28
Internet : www.fellingring.com
Email : mairie@fellingring.com

HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC :

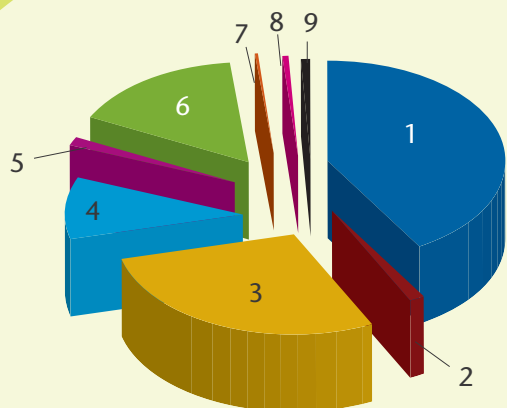
- lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, ouverture en continu de 10h à 15h





BUDGET PRIMITIF 2011

Budget général	
Fonctionnement	1 575 997 €
Investissement	1 482 499 €
Total	3 058 496 €

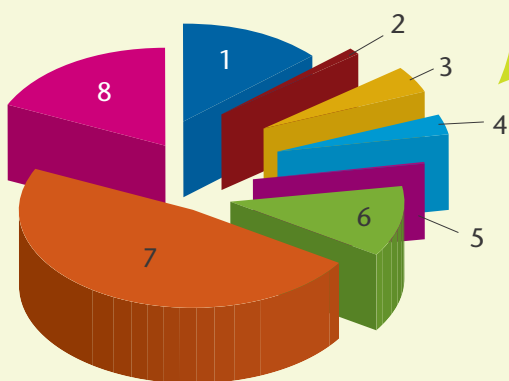
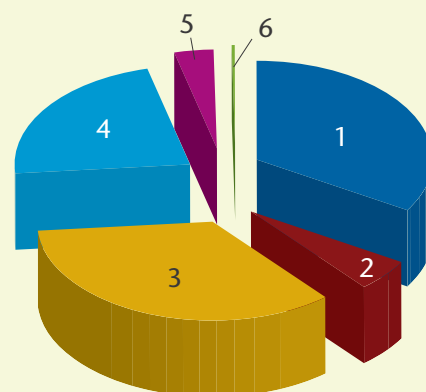


Dépenses de fonctionnement : 1 575 997 €

	Montant en €	%
1 Charges à caractère général	657 135	41,70%
2 Atténuation de produits	23 861	1,51%
3 Charges de personnel	448 900	28,48%
4 Autres charges de gestion courante	158 600	10,06%
5 Dépenses imprévues	22 000	1,40%
6 Virement à la section d'investissement	251 000	15,93%
7 Opérations d'ordre	1 201	0,08%
8 Charges financières	9 800	0,62%
9 Charges exceptionnelles	3 500	0,22%

Recettes de fonctionnement : 1 575 997 €

	Montant en €	%
1 Excédent de fonctionnement reporté	534 205	33,90%
2 Produits des services	82 800	5,25%
3 Impôts et taxes	547 209	34,72%
4 Dotations, subventions et participations	353 783	22,45%
5 Autres produits de gestion courante	56 500	3,59%
6 Produits exceptionnels	1 500	0,10%

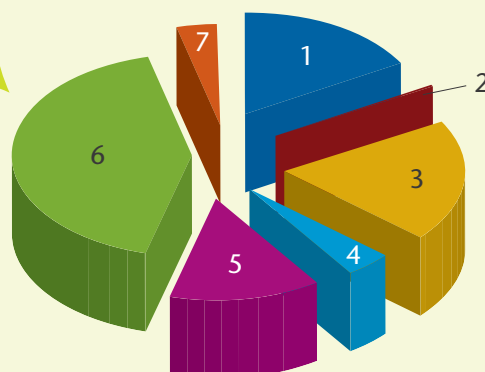


Dépenses d'investissement : 1 482 499 €

	Montant en €	%
1 Opération pour compte du département	201 000	13,56%
2 Dépenses imprévues	17 000	1,15%
3 Emprunts et dettes assimilés	64 800	4,37%
4 Immobilisations incorporelles	48 440	3,27%
5 Subventions d'équipement	3 000	0,20%
6 Immobilisations corporelles	172 601	11,64%
7 Immobilisations en cours	708 820	47,81%
8 Solde d'exécution négatif reporté	266 838	18,00%

Recettes d'investissement : 1 482 499 €

	Montant en €	%
1 Virement de la section de fonctionnement	251 000	16,93%
2 Opérations d'ordre	1 201	0,08%
3 Dotations, fonds divers	290 438	19,59%
4 Subventions d'investissement	62 360	4,21%
5 Opération pour le compte du Département	201 000	13,56%
6 Emprunt	620 000	41,82%
7 Produit de cessions	56 500	3,81%



BUDGET PRIMITIF 2011.... En bref

Le budget général 2011, voté en séance du 08 avril 2011, s'équilibre en dépenses et en recettes pour les sections d'investissement et de fonctionnement respectivement à hauteur de 1 482 499,33 € et 1 575 996,71 €.

Pour mémoire le budget forêt 2011 voté en séance du 11 mars 2011 s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 22 269,65 € en investissement et 430 171,12 € en fonctionnement.

Rappelons que les finances de la commune sont saines, avec un taux d'endettement minime en 2010. Des investissements lourds impacteront le budget 2011 :

- les travaux d'aménagement de voirie et de réseaux sur la RD 13 bis qui ont débuté en automne 2010 pour un achèvement prévu en juin : 725 820 € (reports 2010 + nouveaux crédits y compris le préfinancement pour le compte du Département dans le cadre de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage pour un montant de 201 000 €).
- la reconstruction d'un mur de soutènement rue de la Thur : 15 000 €.
- la rénovation de l'orgue de l'église Saint-Antoine : 65 000 €. Ces travaux seront remboursés à hauteur du montant HT par l'association pour la rénovation de l'orgue de l'Eglise Saint-Antoine (AROSA) au travers des fonds récoltés par diverses manifestations et des dons versés au cours des années à venir. Un premier versement de 14 900 € est prévu au budget 2011.
- l'acquisition de 2 biens immobiliers : 130 000 €.



En recettes sont inscrits entre autres 620 000 € d'emprunts (y compris l'emprunt de 520 000 € prévu au budget primitif 2010 qui n'a été contracté qu'au printemps 2011), le produit d'une vente de terrain au profit de la Communauté de Communes de la vallée de Saint-Amarin pour un montant de 54 800 €.

La subvention départementale pour les travaux de voirie RD 13 bis s'élève à 25 417 €.

FIXATION ET VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2011

Par délibération en date du 22 décembre 2010, la Communauté de Communes de la vallée de Saint-Amarin a adopté le principe du passage à la fiscalité professionnelle unique qui lui permet de collecter l'ancienne taxe professionnelle à la place des communes du canton.

Sans entrer dans des détails complexes, cette mesure a amené la Communauté de Communes à transférer ses taux de taxes ménagères aux communes.

Le mécanisme est donc le suivant : la Communauté de Communes baisse ses taux additionnels de la fiscalité des ménages à taux 0 :

- la taxe d'habitation passe de 3.47 % à 0 %
- la taxe foncier bâti de 4.69 % à 0 %
- la taxe foncier non bâti de 27.50 % à 0 %

Les communes adhérentes à la Communauté de Communes récupéreront ces taux pour en augmenter leurs propres taux d'autant et ceci sans pression fiscale supplémentaire pour les habitants.

Dans sa séance du 08 avril le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux de référence 2010, à savoir :

- Taxe habitation : 9.84 %
- Taxe foncière : 9.81 %
- Taxe foncière non bâti : 31.01 %

Comme indiqué précédemment les nouveaux taux votés pour 2011 sont les taux de référence 2010 + les taux de la Communauté de Communes.

En conclusion les taux d'imposition 2011 votés sont les suivants :

- Taxe d'habitation : 13.31 %
 - Taxe foncier bâti : 14.50 %
 - Taxe foncier non bâti de 58.51 %
- pour un produit fiscal attendu de 492 471 €.





L' A. R. O. S. A. LES TRAVAUX DE L'ORGUE SONT TERMINÉS !

Les travaux de restauration de l'orgue ont débuté le 28 février et sont achevés depuis le 6 mai après une phase d'harmonisation menée par Philippe Zussy et un autre compagnon de la maison Mulheisen. Pour en avoir eu un premier aperçu, l'orgue aura une sonorité plus harmonieuse et plus chaleureuse.

La commune avançant les fonds, nous continuons toujours nos activités pour rembourser celle-ci au plus vite.

Depuis le début de l'année, nous avons organisé :

- le 16 janvier, une vente de pâtisseries - recette 574.60 €
- le 23 avril, une vente de Lammalas - recette 600 €

Je remercie tous les bénévoles qui ont confectionné les pâtisseries et les Lammalas, ainsi que la Boulangerie de la Vallée et la Boulangerie du Super U de Felling qui nous ont fourni l'essentiel des Lammalas.



Un formulaire pour sponsoriser des tuyaux d'orgue est en cours de diffusion après avoir fait l'objet d'une première distribution lors du concert des Gospel Messengers du 30 avril.



Pour bénéficier de la déduction fiscale, les chèques devront être établis à l'ordre du Conseil de Fabrique qui reversera la totalité de ces fonds à l'AROSA.



Naturellement, je remercie tous ceux qui sont venus acheter nos Lammalas et nos pâtisseries et tiens à m'excuser envers tous ceux qui ont trouvé porte close le samedi 23 avril au foyer communal. Victimes de notre succès, alors que nous avions prévu d'être sur place jusqu'à 12h00 voire 12h30, nous avons plié bagages à 11h15, tout étant vendu ! Nous essaierons de mieux faire à l'avenir.

Pour conclure, n'oubliez pas de noter dans vos agendas le **Concert du Rallye Trompes des Vosges le samedi 15 octobre**, ainsi que le Fellerival : « **Festival Chants et Musique** » qui se déroulera pour la première fois les **16, 17, et 18 décembre 2011 à Felling**.

*Christophe GULLY
Président de l'AROSA*

TEMPLE PROTESTANT DE FELLERING 2^E TRIMESTRE 2011

→ OECUMÉNISME

Dans le cadre de la semaine oecuménique, nous avons eu la joie d'accueillir, dimanche 30 janvier, les paroissiens des églises catholiques de la Vallée pour célébrer un culte commun.

L'introduction et la liturgie ont été célébrées par le pasteur F. Gehenn et le Père Georges Ciechowski. Le curé François Gaschy, quant à lui, a apporté le message.

L'ensemble de cette célébration a été rehaussé par les chants interprétés par de nombreux choristes catholiques et protestants qui ont uni leurs voix pour former un chœur enthousiaste à la gloire de notre Seigneur.

Enfin, les enfants des deux communautés se sont également rassemblés pour apporter un message sur l'unité.

La collecte a été partagée. Celle-ci contribuera à la réfection de l'orgue de la paroisse catholique de Fellingering et aux travaux prévus dans le temple.

Le culte s'est terminé par le partage du verre de l'amitié.

Cette rencontre fut une première, un beau moment de partage et de convivialité ; une rencontre amicale entre les curés Gaschy, Ciechowski et le pasteur Gehenn.

→ LE CYCLE « INVITATION AU VOYAGE »

Au cours de ce premier trimestre s'est également déroulé le cycle « Invitation au voyage ».

7 projections se sont ainsi déroulées le vendredi soir à 20 h, sous la houlette de Rolf et Alice Martin.

A notre grande satisfaction, la salle paroissiale était souvent trop petite pour accueillir les intéressés.

En tous les cas c'est un vrai encouragement à poursuivre ce « cycle de voyages ». Nous remercions les personnes qui se sont déplacées et ont manifesté leur intérêt.

→ LES TRAVAUX

Les travaux dans l'appartement du presbytère avancent. Les installations chauffage / sanitaires et électriques sont faites. La salle de bain est en cours de rénovation.

Nous allons procéder au changement des fenêtres, à la réfection des parquets, puis à la peinture. Nous espérons mettre cet appartement de 110 m² en location au cours de cet été.

A la fin de l'été, nous démarrerons les gros travaux de réfection du Temple, sous l'égide de la Communauté des Communes.

→ LES MANIFESTATIONS À VENIR

Le dimanche 3 juillet, nous organiserons une fête paroissiale.

A partir de 10h se déroulera le culte. Il sera suivi d'un apéritif et d'un repas grillade.

L'après-midi sera festif, il sera possible de visiter le Temple et le presbytère et ainsi voir l'avancement des travaux.

Nous proposerons une tombola, une foire aux livres et le tout sera agrémenté par un stand buvettes et pâtisseries.

Nous invitons d'ores et déjà les habitants de la commune de Fellingering à participer à l'un ou l'autre moment de la journée.

*La Présidente du Conseil Presbytéral
Le Pasteur*

CONSEIL DE FABRIQUE

Malgré un début tardif, la quête pour le chauffage de l'église s'élève à 2 683,50 €.

Comme je le signalais dans le bulletin municipal de janvier, pour la saison 2011-2012, les enveloppes prévues pour la quête seront dans le bulletin municipal de septembre.

Naturellement, je renouvelle mes remerciements à tous les donateurs et bénévoles qui ont donné de leur temps et de leur argent pour réunir ces fonds, nous permettant d'alléger la charge importante que représente le chauffage de notre église.

Evènement sympathique !

Le 19 mars 2011, en l'honneur de Saint Joseph, Saint Patron des Menuisiers et Charpentiers, quelques artisans et sonneurs de Trompes des Alpes se sont retrouvés pour donner une petite aubade matinale au Schliffels.



Malgré une giboulée de mars, les sonneurs sous la direction de Guy Herrgott ont interprété diverses pièces de leur répertoire.

Après ce sympathique réveil musical toutes les personnes présentes, sonneurs, artisans, compagnons et voisins, ont pu partager ensemble en toute amitié un bon petit déjeuner campagnard sous le regard ravi de Gérard Mura, initiateur du projet.

Que Saint Joseph accompagne tous ces artisans et musiciens afin qu'ils puissent à l'avenir donner de nouvelles occasions pour partager des moments simples et heureux de convivialité.

*Christophe GULLY
Président*



FETE DES VOISINS, FETES DE QUARTIER

DIMANCHE 22 MAI 2011 : 1^{ère} FETE DE LA RUE DU KELM

Les beaux jours d'avril et de mai nous apportent un avant goût d'été et une quinzaine de riverains de la rue du Kelm en ont profité pour se retrouver pour une 1^{ère} édition de fête des voisins.

Tous les ingrédients étaient réunis : beau temps, bonne humeur et convivialité. Une belle expérience qui ne demande qu'à être reconduite !

DIMANCHE 4 SEPTEMBRE 2011 : 9^e SCHLIFFELSER STROSSAFASCHT

La fête du Schliffels est toujours très réussie, grâce à la solidarité des voisins entre eux, surtout pour le montage du chapiteau, prêté par la commune.

L'ambiance est toujours très bonne avec une musique entraînante, les histoires, blagues et sketches font passer un bel après-midi.



Les organisateurs cherchent tous les ans des nouveautés dans leur programme, aussi invitent-ils les anciens habitants du quartier à se joindre à eux et se munir de vieilles photos pour leur permettre de faire une exposition pour le 10^e anniversaire.

Un appel est fait à tous les habitants du village qui auraient des vieilles photos du Schliffels de prendre contact avec Fernand Gully.

Merci d'avance.

L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE LA HAUTE THUR

L'École de Musique de la Haute Thur, regroupe l'ensemble des élèves de la vallée qui souhaitent découvrir et pratiquer la musique.

Mise sur pied en 2007, l'École de Musique a pour mission : la sensibilisation musicale et la formation de musiciens par le biais d'un enseignement instrumental, théorique et vocal de qualité. L'école à ce jour comporte près de 200 élèves et 16 professeurs de musique.

L'école propose un large éventail d'activités : Cours d'éveil musical (à partir de 4 ans), de formation musicale enfant et adulte, cours d'accordéon, baryton, batterie/percussions, chant, clarinette, flûte traversière, guitare, guitare électrique, harpe celtique, saxophone, piano, trombone, trompette, violon.

Afin de promouvoir la musique dans le canton, L'EMHT diversifie ses activités en proposant différentes pratiques collectives : orchestre junior, chorale pour enfant, chorale adulte, ensemble de clarinette, ensemble de saxophone, atelier de musiques actuelles ainsi que différents projets innovants, stages musicaux, etc...

Spectacle juin 2010 au CAP de Saint-Amarin « L'École de Musique fait son cinéma ».



CONTACT :

Christelle ETTERLEN
06.64.68.84.84 / 03.89.82.67.92
emhthur@yahoo.fr
www.emht.fr
Les Ecuries, Rue du Parc
68470 WESSERLING

INVITATION POUR LE DIMANCHE 19 JUIN : Grand marché aux puces suivi à 17 h du concert de Geri, ex Klostertaler

Avec le Comité de Jumelage Fellingring/Donville les Bains, le 19 juin prochain sera une journée très animée à Fellingring !

En effet, elle débutera tôt le matin avec notre 3^e marché aux puces et se terminera tard le soir avec le concert de Geri der Klostertaler et nous vous invitons à participer à ces 2 événements.

Vous pouvez tenir votre propre stand au marché aux puces en retournant la feuille d'inscription à Jacqueline DIBLING, 40 rue du Sée, 06 76 78 04 73.

Et si vous n'avez rien à vendre, venez y faire un petit tour, vous y trouverez peut-être un petit objet qui vous fera plaisir et vous pourrez vous restaurer et vous désaltérer grâce aux différents stands implantés place de la salle de gymnastique.

Pour bien terminer la journée, rien de tel qu'un spectacle de Geri ! Vous ne verrez pas le temps passer, il saura vous captiver par son dynamisme et son talent musical. Une soirée inoubliable ! **Réservez vite vos places auprès de Chantal KUBLER au 03 89 38 25 90, il n'en reste plus beaucoup !**



Voilà pour les grands, mais les petits ne sont pas oubliés : après le séjour des petits normands à Fellingring en février dernier, les enfants souhaitent vivement se revoir et c'est pourquoi nous leur proposons de les emmener à Donville début juillet pour une semaine au bord de la mer. **Si votre enfant souhaite partir, contactez Jacqueline DIBLING au 06 76 78 04 73.**

Voilà donc de très bons moments en perspective, pour en profiter vous n'avez qu'un geste à faire : décrocher votre téléphone ! Nous serons ravis de vous accueillir à l'une de nos manifestations et en attendant nous vous souhaitons à tous un très bel été.

*Pour le comité,
Sylvette GODIER*





AMICALE DES DONNEURS DE SANG FELLERING ODEREN KRUTH

Depuis mon dernier article en janvier, notre Assemblée Générale a eu lieu à Kruth pour la 1^{ère} fois en présence des Maires des 3 municipalités et de M. Jean-Jacques GEWISS, Maire de Wildenstein, avec qui nous souhaitons effectuer un rapprochement pour les collectes de sang.

Ce matin là, 48 donneurs de sang parmi les plus méritants furent honorés en présence du Docteur Gérard KANDEL, responsable de l'Établissement français du sang de Mulhouse, et tout en les félicitant, il les encouragea à continuer.

Nous avons organisé 2 collectes de sang, la 1^{ère} à Oderen le 25 février, où nous avons accueilli 100 donneurs, très bon chiffre, le meilleur enregistré dans cette commune depuis qu'ils sont avec nous.

La 2^e c'était à Fellinging et là 101 donneurs se sont présentés, très bon résultat également, à chaque collecte il y avait 10 dons de plasma.

Pour cette année c'est bien parti, nous souhaitons que cela continue pour les 4 collectes qui restent à organiser dans les 3 communes.

Les 10, 11 et 12 mars, nous avons participé à l'opération tulipes du Docteur Philippe HENON au Super U à Wesserling et au magasin DIERSTEIN à Oderen ; nous avons vendu 500 bouquets, soit la somme de 3 030,00 €



versée directement à l'Institut de recherche en Hématologie et Transplantation du Hasenrain, un grand merci aux habitants de Fellinging et des environs pour leur générosité.

La prochaine collecte de sang aura lieu à Fellinging le vendredi 24 juin au foyer communal de 15h30 à 19h30,

à l'approche des vacances nous espérons accueillir le plus grand nombre, surtout les jeunes qui à cette période seront en vacances pour la plupart, c'est d'eux dont nous avons besoin, ce jour là il y aura également 10 dons de plasma et un barbecue pour remercier les généreux donneurs.

Merci encore et à bientôt.

*Jean-Marie ANDRE
Président de l'Amicale*



FACE AUX VOLS : 7 RÈGLES D'OR POUR PROTÉGER VOS BIENS

1

Automobilistes, verrouillez systématiquement les portières et le coffre de votre véhicule, même si vous ne vous éloignez que quelques instants. Conservez les clés de contact sur vous et bloquez la direction. **Ne tentez pas les voleurs** en laissant des sacs, des portefeuilles ou des objets de valeur (GPS, caméscopes, téléphones...) apparents dans l'habitacle.

2

Cyclistes, si vous devez laisser votre vélo sans surveillance, utilisez un antivol efficace.

3

En toutes circonstances, conservez votre sac à main ou votre portefeuille avec vous. Le code de votre carte bancaire est un code secret, ne le conservez pas dans votre sac ou dans votre portefeuille.

4

A votre domicile, même lorsque vous êtes chez vous, fermez à clés les accès (notamment la nuit). Une fenêtre en position oscillo-battante est une fenêtre ouverte. Ne cachez pas vos clés sous le paillason, sous un pot de fleur... mais conservez les toujours sur vous. Ne laissez pas de mot sur votre porte mentionnant votre absence. Méfiez-vous des démarcheurs et quémandeurs qui sous différents prétextes chercheraient à s'introduire chez vous. Ne pas laisser de message d'absence sur la messagerie téléphonique.



5

A toute heure du jour ou de la nuit, n'hésitez pas à signaler immédiatement aux gendarmes les comportements qui vous paraîtraient suspects **en composant le 17** sur votre téléphone. Si vous êtes témoin d'un vol ou de manoeuvres de repérage, relevez et notez un maximum de renseignements (numéro d'immatriculation, marque et type du véhicule, signalement et tenue vestimentaire des auteurs...). Un renseignement même anodin peut être utile aux enquêteurs.

6

Faites des photographies de vos objets de valeurs, relevez les numéros de série. En cas de vol, elles pourront être exploitées par les enquêteurs et vous permettront de justifier de votre préjudice auprès de votre compagnie d'assurance.

7

Enfin, si vous êtes victime d'un vol, surtout ne touchez à rien et prévenez immédiatement la gendarmerie **en composant le 17**.



En rendant plus difficile le vol, non seulement on le prévient, mais on oblige aussi son auteur à recourir à des moyens matériels ou humains susceptibles d'orienter l'enquête des gendarmes.

LA SECURITE C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !



QUE FAIRE DE NOS DÉCHETS ?

PLANNING DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

La collecte des Ecosacs (déchets courants hebdomadaires) se fait chaque lundi matin devant votre domicile. Merci de n'utiliser que les sacs bleus distribués début janvier par la commune.

Le calendrier de collecte (devant votre domicile) des encombrants et métaux est le suivant :

Mois	Jour	Encombrants	Métaux
Juin 2011	24	♣	
Septembre 2011	23	♣	
Octobre 2011	28		♣
Novembre 2011	25	♣	

Les déchets sont à sortir la veille au soir, la collecte se faisant de bonne heure le matin.

Veillez à respecter attentivement les différents types de collecte, sous peine de voir vos déchets refusés et laissés sur place.

COLLECTES DIVERSES

Les collectes de D3E et de DMS ont lieu rue des Fabriques, au Parc de Wessering, à proximité du Pavillon des créateurs et de la Halle des produits fermiers.

Les déchets sont à y déposer entre 8h30 et 11h30 aux dates suivantes :

COLLECTE D3E (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)

Tout équipement qui fonctionne avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur.

- Samedi 25 juin
- Samedi 03 septembre
- Samedi 29 octobre

COLLECTE DMS (Déchets Ménagers Spéciaux)

Tout produit issu du jardinage, du bricolage, de l'entretien de la maison (peintures, solvants, produits phytosanitaires, thermomètres à mercure non cassés...).

- Samedi 24 septembre

PLATE FORME DE DECHETS VERTS DU TULBERG

Les horaires sont les suivants :

- lundi de 15h à 16h45
- mercredi de 15h à 16h45
- samedi de 13h à 16h45

Sont acceptés les déchets suivants :

- gazon
- taille de haies
- branchages
- déchets verts
- petites souches sans terre
- déchets putrescibles du potager

Sont interdits :

- les ordures ménagères et de manière générale les déchets imputrescibles
- les déchets verts souillés de plastiques, de gravats
- les sacs plastiques, les cartons, les fûts, le bois traité, le caoutchouc, le fil de fer, ...
- les déchets présentant des risques pour la sécurité des personnes et pour l'environnement.

Du compost y est également à votre disposition, n'hésitez pas à en emporter.

BORNE DE COLLECTE DES PILES USAGEES

Une borne de collecte pour les piles usagées est à votre disposition dans le couloir de la mairie. Vous pouvez venir y déposer vos piles usagées pendant les horaires d'ouverture de la mairie. Un conteneur pour piles usagées est également disponible dans la cour de la mairie.

BORNE DE COLLECTE DES CARTOUCHES D'ENCRE USAGEES

En partenariat avec EMMAÜS, un carton de récupération des cartouches usagées d'encre (imprimantes, fax et photocopieurs) est à votre disposition au secrétariat de la mairie.

COLLECTE DES BOUCHONS

En partenariat avec la Communauté de Communes, un carton de récupération de bouchons plastique et liège est à votre disposition au secrétariat de la mairie (ne sont pas acceptés les bouchons de vin en plastique aggloméré). Le montant de la collecte est reversé à la Fédération Française des Bouchons d'Amour qui soutient les personnes handicapées.



PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE

Registre nominatif destiné à la protection des personnes âgées et des personnes handicapées en cas de risques exceptionnels

Les conséquences dramatiques de la canicule de l'été 2003 ont conduit les pouvoirs publics à adopter la loi N° 2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité et à l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées. L'article 1^{er} de la loi institue dans chaque département un Plan d'Alerte et d'Urgence, destiné à améliorer la prévention des situations exceptionnelles (canicule, grands froids, tempête...). Cette loi confie aux Maires la mission de recenser les personnes âgées et les personnes handicapées vivant à domicile qui en font la demande. Les modalités de ce recensement sont énoncées par le décret N° 2004-926 du 1^{er} septembre 2004.

Dans cet objectif, **un registre nominatif et confidentiel est ouvert à la mairie dont la finalité exclusive est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès des personnes inscrites sur le registre, en cas de déclenchement par le Préfet du Plan d'Alerte et d'Urgence.**

La demande d'inscription est facultative. Elle est réalisée au moyen d'un questionnaire, par la personne elle-même ou par un tiers, à condition que la personne concernée ou son représentant légal ne s'y soit pas opposé. Les informations susceptibles d'être recueillies sont mentionnées sur le questionnaire, conformément à l'article 3 du décret. Les personnes certifient elles-mêmes de leur état ; aucune pièce justificative n'est donc exigée. Toutefois, si la demande d'inscription est le fait du représentant légal, ce dernier doit présenter l'acte justifiant de sa qualité (extrait du jugement de tutelle).

Le Maire accuse réception de la demande dans un délai de 8 jours. L'accusé de réception est toujours adressé à la personne inscrite ou à son représentant légal. L'accusé de réception du Maire vaut confirmation de l'inscription, et à défaut d'opposition de qui le reçoit, confirmation de l'accord de ce dernier. La radiation peut être opérée à tout moment sur simple demande.

Le Maire est tenu de garantir la confidentialité des données recueillies.

La responsabilité de la mise en œuvre du Plan d'Alerte et d'Urgence incombe au Préfet.

Les personnes désireuses de figurer sur le registre sont invitées à s'adresser au secrétariat de la mairie, Tél : 03 89 82 60 72.

UN PROJET DE RENOVATION OU DE MISE EN PEINTURE DE VOS FAÇADES ?

Nous vous rappelons que le code de l'urbanisme impose qu'une déclaration préalable (anciennement déclaration de travaux) soit déposée auprès de votre mairie pour les travaux de (re-)mise en peinture de vos façades - et pour tous travaux modifiant l'aspect extérieur de votre bâtiment.

Pour vous accompagner dans votre réflexion, la Communauté de Communes met à votre disposition un coloriste-conseil. A votre demande, celui-ci se déplacera gratuitement chez vous pour définir avec vous la teinte idéale de votre bâtiment. Il vous conseillera sur les produits adaptés à vos murs et pourra également vous éclairer dans l'étude de vos devis.

Pour bénéficier gratuitement de cette prestation, il vous suffit de retirer dans votre mairie ou à la Communauté de Communes **la fiche d'intention** et de la transmettre complétée à cette dernière.

Vous serez ensuite contacté par ses services pour une prise de rendez-vous.

Cette prestation sans obligation est intégralement prise en charge par la Communauté de Communes de la vallée de Saint-Amarin.

LETTRE DU MAIRE DE MOOSCH

Chers habitants de Fellingering,

Tout d'abord, je tiens à remercier votre Maire qui me permet de m'adresser à vous dans votre bulletin municipal.

Comme vous l'avez peut-être lu dans la presse locale, nous avons ouvert une bibliothèque à MOOSCH il y a quelques temps. Elle est animée par des bénévoles formés par la médiathèque départementale.

Dans la charte de la bibliothèque, j'ai insisté pour que l'on écrive clairement que ce lieu de loisirs et de culture soit ouvert à tous les habitants de la vallée à qui on appliquera le même tarif qu'aux mooschois.

Alors simplement, venez nous faire une visite vous serez les bienvenus. Nos bénévoles qui font un travail formidable seront à votre disposition et prendront beaucoup de plaisir à vous expliquer le fonctionnement des lieux où vous attendent environ 3500 livres.

La bibliothèque se trouve à l'école élémentaire, rue des Ecoles (entrée côté ouest).



Horaires d'ouverture :

lundi de 16h à 17h, mercredi de 9h à 12h et vendredi de 16h à 19h.

A compter du 11 juillet et jusqu'au 2 septembre, les horaires seront les suivants : mercredi de 10h à 12h et vendredi de 16h à 18h.

Renseignements : 03 89 28 46 77.

*José SCHRUFFENEGGER,
Maire de MOOSCH*

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

→ JUIN

Judi 2	1 ^{ère} communion des enfants à Fellingering
Samedi 4 et dimanche 5	27 ^e marche populaire organisée par la société de gymnastique Quête des conscrits
Samedi 11	Confirmation des jeunes à Fellingering
Dimanche 12	Journée du sapeur-pompier - quête
Dimanche 19	3 ^e marché aux puces organisé par le comité de jumelage avec Donville Concert de Geri des Klostertaler à 17h à la salle de gymnastique
Vendredi 24	Collecte de sang au foyer communal de 16h à 19h30
Samedi 25	Crémation du bûcher de la St Jean
Dimanche 26	Concert open air à 17h30 par la musique Orphéenne (cour des écoles ou foyer)

→ JUILLET

Dimanche 3	Fête d'été au Temple
Mercredi 13	Concours de pêche des -16 ans à 14h au Lerchenweiher Soirée tricolore
Dimanche 17	Concours de boules ouvert à tous à partir de 10h
Vendredi 22	Concours de boules semi-nocturne ouvert à tous à partir de 18h

→ AOÛT

Vendredi 12	Concours de boules semi-nocturne ouvert à tous à partir de 18h
Vendredi 26	Collecte de sang à Kruth, foyer St Wendelin de 16h à 19h30

→ SEPTEMBRE

Dimanche 18	Portes ouvertes au Temple et à la chapelle de Wessering
Samedi 24	Cérémonie du Steingraben à 16h à Urbès

→ OCTOBRE

Samedi 15	Concert des Rallye Trompes des Vosges à 20h à l'église au profit de la rénovation de l'orgue
Dimanche 16	Après-midi dansante à 15h au foyer communal avec l'Orphéenne
Judi 27	Collecte de sang au foyer communal de 16h à 19h30

→ NOVEMBRE

Samedi 5	Concours de skat à 14h au foyer communal
Dimanche 6	Vente du calendrier des sapeurs-pompiers
Vendredi 11	Commémoration de l'armistice de 1918 Banquet annuel de l'UNC
Dimanche 20	Concert de l'Orphéenne à 16h30 à l'église
Samedi 26	Distribution de branches de sapins dans la cour de la mairie à partir de 8h Ste Barbe des sapeurs-pompiers à 19h30 au foyer communal

→ DÉCEMBRE

Samedi 3	12 ^e édition du Téléthon
Dimanche 4	Commémorations AFN et Libération de Fellingering à 11h
Dimanche 11	Fête de Noël des Aînés de Fellingering
Du vendredi 16 au dimanche 18	Fellerival, Festival de chants et musique au profit de la rénovation de l'orgue
Vendredi 30	Collecte de sang à Oderen salle socio éducative de 16h à 19h30

SOIREE TRICOLERE LE 13 JUILLET 2011

- Rassemblement place de l'église avec défilé aux lampions et en musique à partir de 21h.
- Soirée festive sur la placé de gym (rue des Ecoles) avec DJ, piste de danse, grillades et boissons.
- Superbe feu d'artifice à 23h.

Venez nombreux profiter d'une belle soirée festive et conviviale !

LE CAUE

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT DU HAUT-RHIN

Vous Construisez ou Réhabilitez ?
Informations & Conseils Gratuits

Le CAUE c'est quoi ?

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Haut-Rhin est une association à but non lucratif.

Le CAUE est un organisme de conseil, il n'est impliqué ni dans l'instruction administrative des dossiers, ni dans la maîtrise d'oeuvre qui lui est interdite.

Le CAUE, loin d'imposer son point de vue, informe et oriente le futur propriétaire vers le meilleur cadre de vie possible, tout en choisissant un caractère architectural compatible avec un environnement de qualité.

- > *Des architectes conseillers à votre disposition gratuitement*
- > *Un centre de documentation et une bibliothèque de prêt, ouvert à tous.*

Vous désirez construire ou réhabiliter votre maison, aménager votre jardin et les espaces extérieurs, vous vous interrogez sur les démarches administratives à suivre, vous souhaitez un renseignement technique... nos architectes conseillers vous accueillent !

Pour connaître la permanence la plus proche de chez vous et prendre rendez-vous, contactez-nous.

CAUE du Haut-Rhin

16A Avenue de la Liberté
68000 COLMAR - Tél. : 03 89 23 33 01 -
Email : info@caue68.com

Ouverture au public
Centre de documentation : lundi au jeudi
de 14h à 18h et vendredi 9h à 12h

PERMANENCES RÉGULIÈRES À PROXIMITÉ !!!

SAINT-AMARIN

Hôtel de ville - 03 89 38 53 07
1^{er} et 3^e Jedis du mois de 14h à 17h

THANN

Centre technique municipal
03 89 38 53 07
2^e et 4^e Mardis du mois de 14h à 17h

LE BIBLIOBUS A FELLERING

Place de l'église de 13h45 à 15h45
4^e SAMEDI du mois :
28 mai - 25 juin 24 septembre
22 octobre - 26 novembre
et 24 décembre matin.